



CC Val de Gâtine (Siren : 200069748)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Champdeniers
Arrondissement	Parthenay
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Pierre RIMBEAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Place Saint Antoine
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79220 Champdeniers Saint Denis
Téléphone	
Fax	
Courriel	communaute@cc-pays-sud-gatine.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	21 903
-----------------------------	--------

Densité moyenne 42,15

Périmètre

Nombre total de communes membres : 31

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Ardin (217900125)	1 269
79	Beaulieu-sous-Parthenay (217900299)	683
79	Béceleuf (217900323)	779
79	Beugnon-Thireuil (200085793)	740
79	Champdeniers (217900661)	1 739
79	Clavé (217900927)	366
79	Coulonges-sur-l'Autize (217901016)	2 398
79	Cours (217901040)	568
79	Faye-sur-Ardin (217901172)	648
79	Fenioux (217901198)	648
79	La Boissière-en-Gâtine (217900406)	243
79	La Chapelle-Bâton (217900703)	408
79	Le Busseau (217900596)	740
79	Les Groseillers (217901396)	59
79	Mazières-en-Gâtine (217901727)	1 041
79	Pamplie (217902006)	272
79	Puihardy (217902238)	62
79	Saint-Christophe-sur-Roc (217902410)	576
79	Sainte-Ouenne (217902840)	806
79	Saint-Georges-de-Noisné (217902535)	714
79	Saint-Laurs (217902634)	593
79	Saint-Lin (217902675)	333
79	Saint-Maixent-de-Beugné (217902691)	414
79	Saint-Marc-la-Lande (217902717)	367
79	Saint-Pardoux-Soutiers (200082873)	1 911
79	Saint-Pompain (217902907)	958
79	Scillé (217903095)	359
79	Surin (217903202)	662
79	Verruyes (217903459)	932
79	Vouhé (217903541)	384
79	Xaintray (217903574)	231

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 39

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau, sans préjudice de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes</i>
- Assainissement collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8, sans préjudice de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes</i>
- Assainissement non collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8, sans préjudice de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT <i>création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou de navires à quai, ainsi que des points de ravitaillement en gaz ou en hydrogène pour véhicules ou pour navires. L'exploitation peut comprendre l'achat d'électricité, de gaz ou d'hydrogène nécessaire à l'alimentation des véhicules ou des navires</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire Lorsque la communauté de communes exerce cette compétence, elle peut en confier la responsabilité, pour tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article L. 123-4 -1 du code de l'action sociale et des familles</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Création et gestion de multi-accueil ou de halte garderie à Coulonges sur l'Autize, Champdeniers et St Pardoux-Soutiers</i>
- Maisons de santé pluridisciplinaires <i>Maisons de santé pluri-professionnelle de Champdeniers et de Mazières en Gâtine et de Coulonges sur l'Autize</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, le cas échéant de zones d'activités commerciales et soutien aux activités commerciales ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; <i>création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire</i>

- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>- Création et gestion de pôles structurants jeunesse ; - Gestion et animation du centre musical de Coulonges sur l'Autize et soutien à l'enseignement de la musique sous forme de subvention (Club musical de Mazières en Gâtine, centre socio-culturel de Champdeniers)</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire dont les zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire</i>
- Transport scolaire <i>-Contribution à la gestion du service des transports scolaires en qualité d'organisateur secondaire; -Prise en charge des trajets des écoles vers les pôles sportifs de Mazières en Gâtine, Champdeniers et Coulonges-sur-l'Autize</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L. 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social <i>Politique du logement et du cadre de vie</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>gestion d'un service d'aides ménagères à domicile</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Construction d'un local pouvant accueillir le matériel de secours du CPI Fenioux-Beugnon Thireuil</i>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>Prise en charge de la contribution due au SDIS par les communes dans les conditions fixées à l'article L. 1424-35 du Code Général des Collectivités Territoriales.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>-Aménagement numérique: Etablir et exploiter le réseau de communication électronique à Très Haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés, inscrit dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique des Deux-Sèvres; -Contribution à la montée en haut débit sur les communes dont les travaux sont programmés par le Département, maître d'ouvrage</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs, définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i>

- Création et gestion des maisons de services au public

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

- Autres

-Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements : Casernes de gendarmerie de Champdeniers et de Mazières-en-Gâtine - Communication: élaboration de guides d'information et de manifestations; -Adhésion à tout syndicat : Les présents statuts dérogent à l'obligation de consultation des communes membres de la communauté de communes Val de Gâtine pour décider de l'adhésion à un syndicat mixte dans le cadre de compétences qui lui ont été transférées. La communauté de communes Val de Gâtine peut adhérer à un syndicat mixte par simple délibération du conseil communautaire pries à la majorité absolue des suffrages exprimés en vue de lui confier l'exercice d'une ou plusieurs de ses compétences sans que l'accord des communes membres leur soient requis; - Hébergement des structures à caractère social et médico social (Château de la Ménardière, Maison des Solidarités, centre socio-culturel, centre cantonal); - Soutien et promotion sous forme de subvention et de prêt de matériel aux associations pour des actions culturelles, sportives et de loisirs d'intérêt intercommunal permettant d'accroître l'attractivité du territoire; - Habilitation de la communauté de communes Val de Gâtine à agir dans le cadre de sa compétence service de repas à domicile pour le compte d'autres collectivités. Les interventions de la communauté de communes pour le compte d'autres collectivités feront l'objet de convention définissant les modalités techniques et financières entre les co-contractants.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
79	SM à la carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (257902353)	SM fermé	55 256
79	SM de la vallée du Thouet 79 (257902130)	SM ouvert	82 804
79	SMO "Deux-Sèvres Numérique" (200072197)	SM ouvert	385 029
79	PETR du Pays de Gâtine (200072189)	SM ouvert	67 455
79	SM de traitement et d'élimination des déchets des Deux Sèvres (SMITED) (257902296)	SM ouvert	260 374
79	SM du bassin versant de la Sèvre Niortaise (200091031)	SM fermé	177 220
44	SM EPTB de la Sèvre Nantaise (200034080)	SM ouvert	862 682
79	SM d'alimentation en eau de la Gâtine (247900640)	SM fermé	69 888
79	SI d'énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) (200091049)	SM fermé	382 109
79	Syndicat des eaux du Centre Ouest (257901850)	SM ouvert	83 683

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)